

ST-JUSTIN,  
Jeudi,  
20 sept. 1934.  
Vol. XIII,  
No. 47

Rédigé en  
collaboration

# L'Écho de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

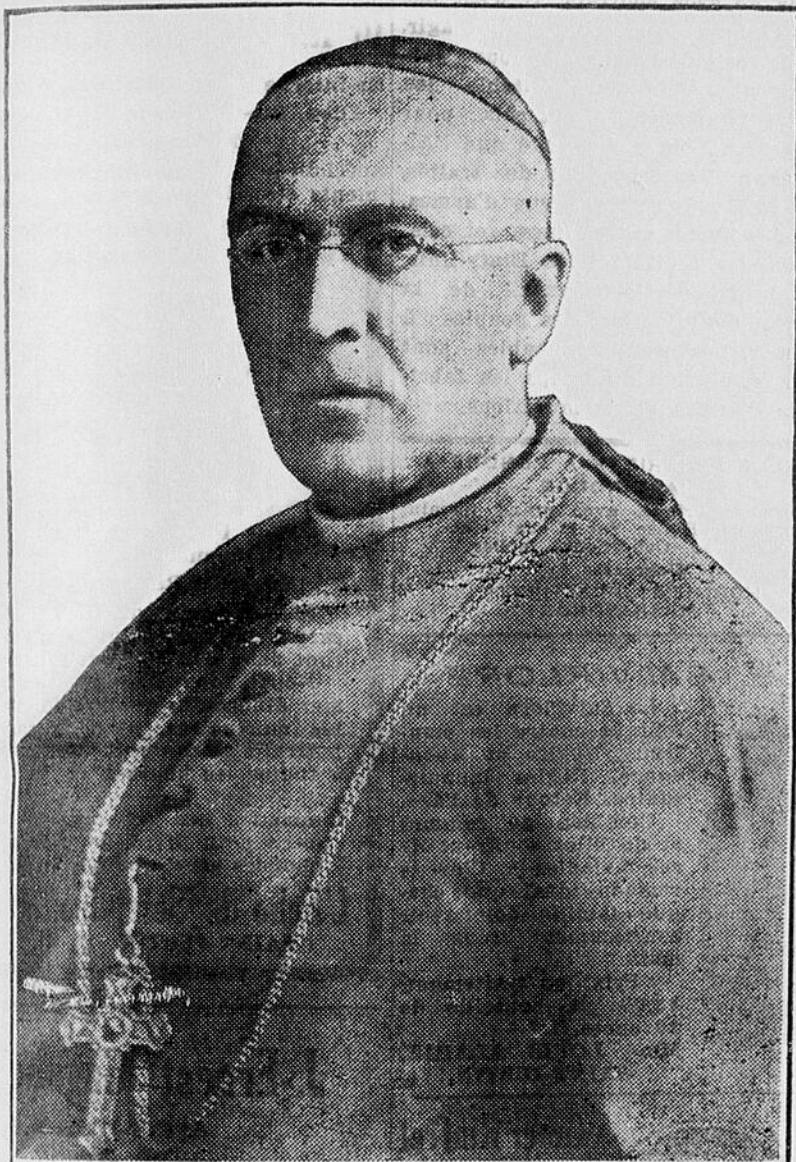
Canada: \$1.00  
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-  
ministration:

St-Justin,  
co. Maskinongé.

## S.E. Mgr Cloutier meurt subitement aux Trois-Rivières

AGE DE 86 ANS, IL ÉTAIT LE PLUS VIEIL EVEQUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC



Pendant qu'il causait et plaisantait avec son médecin, sur la fin de l'après-midi, mardi. Son Excellence Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, eut une syncope et mourut en quelques instants.

Son auxiliaire, S. E. Mgr A. O. Comtois, appelé d'urgence par la religieuse qui se trouvait dans la chambre, administra les sacrements au mourant.

Le distingué prélat, qui était le doyen de nos évêques, était au lit depuis dimanche, à la suite d'une indigestion, mais il s'était levé dans la journée. Il était alité, cependant, quand survint sa fin rapide et imprévue.

Le commandeur C. N. De Blois, son médecin depuis nombre d'années, lui rendait sa visite et tous deux plaisantaient quand tout à coup le vieil évêque s'affaissa sur son oreiller.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 10 heures. Le corps reposera en chapelle ardente à l'évêché, jusqu'à vendredi soir à 4 heures, alors que se fera la translation de la dépouille mortelle à la Cathédrale.

Depuis quelques années Mgr Cloutier vivait dans une demi-retraite, à cause de sa santé

précaire. Mais de temps à autre il aimait à présider lui-même certaines cérémonies.

Encore jeudi dernier, Son Excellence avait, malgré ses 86 ans, procédé à la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle maison de la communauté des Soeurs de Béthanie, à la Pointe du Lac. Au cours des fêtes du tricentenaire qui viennent de se terminer, Son Excellence Mgr Cloutier avait accompli deux gestes symboliques, bénissant la Porte du Souvenir à l'entrée de la ville, cérémonie qui marquait l'ouverture officielle des fêtes, et dévoilant le monument du "Flambeau", marquant la clôture des mêmes célébrations. Le vénérable prélat continuait à sortir et on le rencontrait fréquemment dans les rues de la ville où son passage était salué avec respect par la population.

Mgr François-Xavier Cloutier, né à Ste-Geneviève de Batiscan, le 2 novembre 1848, fut ordonné prêtre le 22 septembre 1872. Il fut élu évêque des Trois-Rivières le 8 mai 1899 et sacré sous ce titre le 25 juillet suivant par Mgr Bégin, archevêque de Québec. Il fut, le 3 février 1916, nommé assistant au trône pontifical.

## LES URSULINES DES TROIS-RIVIERES

Seigneurie de la Rivière du Loup (en haut)  
1723—1927

Lorsque les Dames Ursulines des Trois-Rivières achetèrent la seigneurie de la Rivière du Loup, le 6 mars 1723, de Michel Trottier sieur de Beaubien, par acte du notaire Pierre Petit, des Trois-Rivières, elles étaient déjà propriétaires du fief St-Jean, contigu à cette seigneurie, depuis le 13 octobre 1701.

Aussitôt en possession de la seigneurie de la Rivière du Loup, les Dames Ursulines s'occupèrent de la doter d'une église. C'est pourquoi le 2 mai 1724, elles donnent à la fabrique une terre de quatre arpents de terre de front sur la profondeur jusqu'à la petite rivière du Loup, pour y bâtir l'église. C'était la première église en pierre de la Rivière du Loup.

Ce qui donna un essor à la colonisation de cette seigneurie fut l'ouverture des chemins publics. Les premiers procès verbaux sont les suivants: Le 10 août 1725, procès-verbal de Pierre Robineau de Bécancour pour le grand chemin en profondeur de la côte et seigneurie de la Rivière du Loup (1). Le 6 juin 1732, procès-verbal de Jean-Eustache Lanouillier de Boisclair qui marque, règle et plaque un chemin royal de 24 pieds de largeur dans la seigneurie de la Rivière du Loup, et ordonne la construction des ponts (2). Le 29 juillet 1732, procès-verbal de Jean-Eustache Lanouillier de Boisclair qui surseoit à tracer le chemin pour aller de la Rivière du Loup à Maskinongé jusqu'à la tombée des feuilles (3). Les 12 et 13 juin 1733, procès-verbal du même qui marque un chemin de 24 pieds de largeur depuis la rivière Maskinongé jusqu'à la Grande-Rivière du Loup. (4) Le 11 septembre 1734, procès verbal du même qui constate que les chemins ne sont pas faits le long de la Grande Rivière du Loup. (5)

En 1734 les Dames Ursulines firent ouvrir un chemin dans leur seigneurie ce qui leur causa du trouble, aussi le 30 juin de cette année elles envoient une requête à l'intendant Hocquart. Requête de la Soeur du Sacré-Coeur, supérieure des Ursulines des Trois-Rivières, de la Soeur Thérèse de Jésus, dépositaire de la dite communauté, à M. Hocquart, intendant de la Nouvelle-France, au sujet des chemins de leur seigneurie de Saint-Jean ou de la Rivière du Loup. Elle se plaint qu'elles ont fait plus que leur part pour ces chemins et elles prient l'intendant de forcer les quarante habitants qui sont établis dans cette seigneurie de faire les travaux des

## DES BATONS DANS LES ROUES

Les producteurs de foin de notre province avaient éprouvé de la joie, il y a quelque temps, en apprenant que le gouvernement de Washington supprimait pour un temps indéfini le tarif de \$5.00 imposé sur chaque tonne de foin qui dépassait les limites de la république voisine. C'est la disette de foin occasionnée par une sécheresse prolongée qui valait aux nôtres cette aubaine et comme la production dans la province de Québec a été satisfaisante nos cultivateurs anticipaient avec raison des marchés d'or.

Nenni! Cet espoir était bien éphémère puisque l'Office des produits naturels créé à Ottawa il n'y a pas très longtemps vient de mettre un frein aux espérances des commerçants en apposant son veto sur chaque consignation virtuelle de foin canadien dirigée vers les Etats-Unis.

En effet, depuis le 23 août, il est impossible aux exportateurs de transiger avec les acheteurs américains, sauf pour quelques bonnes âmes privilégiées. Notons, cependant, que les parties d'un contrat passé avant la date ci-dessus mentionnée ont le droit de donner suite à leur entente.

La situation faite à nos agriculteurs est donc pour le moins étrange. Québec a produit cette année environ 4,350,000 tonnes de foin, ce qui veut dire un accroissement de 1,120,000 tonnes sur la production de l'année précédente. Le trop plein de la récolte déversé sur les marchés étrangers n'aurait pas suffi à la multiplication des demandes, concourant par là à la hausse des prix. Le vendeur qui souffre de la mévente depuis des années aurait pu se "rattraper", comme on dit vulgairement, tandis qu'à l'heure de réaliser quelques profits il se sent immobilisé par les ingérences d'un comité qui lui met le pied sur la gorge. L'Office a pour mission de régulariser et de faciliter l'écoulement des produits naturels surtout ceux de la terre. Ici, il semble méconnaître absolument son rôle. Il restreint l'exportation, et met un obstacle inéluctable à l'extension du commerce alors qu'il a été constitué, — du moins, au dire de ses parrains, — pour aider à la vente des produits. Le premier pas qu'il fait n'est pas de nature à nous inspirer confiance, loin de là. Cette restriction du gouvernement a été nécessaire, dit-on, par la rareté du foin dans les provinces de l'Ouest. Une fois de plus, on est porté à croire qu'on nous sacrifie aux gens de l'Ouest. La conduite que l'on tient à notre égard en ce moment nous invite fortement à penser que la province de Québec est regardée comme une quantité négligeable, peut-être; comme une quantité négligée... souvent.

GEORGES BONIN

chemins auxquels ils sont obligés. (6) Le 3 juillet 1734 Requête de la Soeur du Sacré-Coeur, supérieure des Ursulines des Trois-Rivières, au grand voyer de la Nouvelle-France au sujet des chemins dans la seigneurie de la Rivière du Loup, qui appartient aux Ursulines et pour obliger certains habitants à y défricher leurs terres et à y tenir feu et lieu (7).

En outre des chemins, les Dames Ursulines pourvurent aussi leurs censitaires de moulins. Ce sont les moulins de la petite Rivière du Loup, construit en 1735, celui de la rivière Chacoura, et un autre construit à trois milles du moulin connu sous le nom de Moulin Rouge, et désigné sous le nom de "la Carrère". (8)

Comme il serait trop long de faire la nomenclature de tous les événements importants qui se sont succédés durant le temps que les Dames Ursulines furent propriétaires de cette seigneurie, nous nous contenterons pour terminer de donner les noms de quelques supérieures de cette communauté. R. M. Marie de Jésus (M. Drouet.) fondatrice et 1ère supérieure, 1697-1700-1703-1709; Marie des Anges (M.-Lse Le-Maire) 2è supérieure 1700-1703-1710-1713; Sante-Thérèse (M. Anne Anseau) 19 ans su-

périeure 10 ans de 1712 à 1732; du Sacré-Coeur, supérieure de 1732; etc.

Leurs agents furent les suivants: Pierre Poulin, 1725-1726; Pierre Petit, 1726-1730; Pressé J. Pillard, 1730-1748; LeProust, 1748-1758; Pillard, 1758-1767; Jean-Baptiste Badaux, 1767-1791; Emmanuel Dumoulin, 1791-1808; Abbé François Noisieux, V.G. 1808-1815; François-Louis Dumoulin, 1815-1820; Etienne Mayrand, 1820-1845; Chs-Hubert Lassisséroie, 1845-1850; Charles-Ed. Gagnon, 1850 à 1874; Moïse Caron, 1874-1894; Docteur Laurent Grenier, 1884; Georges Caron, 1884-1902, Hector Caron, 1902-1921; Joseph Fleury, 1931-1927.

Les Ursulines ont vendu leurs seigneuries de la Rivière du Loup et du fief Saint-Jean, en 1927 au notaire Zacharie Forest, des Trois-Rivières.

Charles DRISARD.

(1) Inventaire des Procès-Verbaux des grands voyers, P. G. Roy, Vol. 1 page 39.

(2) Idem page 70.

(3) Id. page 75.

(4) Id. page 80.

(5) Id. pages 90 et 91.

(6) Inventaire des procès-Verbaux, vol. IV pages 201.

(7) Idem, pages 201 et 202.

(8) Ce moulin fut construit en 1763, il fait aujourd'hui partie de Sainte-Ursule.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNE,

Editeurs-Propriétaires, SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier. Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

LES CURES DE SAINTE-URSULE

Le nouveau curé de Sainte-Ursule, l'abbé Joseph-Arthur Baril, se trouve le treizième curé en titre de cette paroisse qui fut érigée canoniquement, le 9 mars 1836, par Mgr Signay, évêque de Québec. Nous croyons intéresser les lecteurs en donnant la liste des curés Missionnaires; les vicaires de la Rivière du Loup (en haut): MM. Prisque Gariépy, 1836-1837; Louis-Edouard Bois, 1837-1840; Léandre Tourigny, 1840 au 6 octobre 1842; Chs-Edouard Bélanger du 8 octobre au 1er novembre 1842.

Les curés: MM. Thomas Roy, octobre 1842, le premier acte signé aux registres par lui est du 16 novembre 1842; 1842-1844; Jean-Baptiste Chartré 1844; Jean-Baptiste Chartré, 1844-1849; Joseph-Arsène Mayrand, 1849-1864; Charles-Zéphirin Garceau, 1864-1866; Joseph-Arsène Mayrand, 1866-1877; Joseph Dosithée Comeau; 1877-1881; Edouard Béliveau, 1881-1898; du 13 juillet 1898 au 1er octobre 1899, l'abbé Elzéar Sicard de Carufel, fut desservant; J. H. Ferdinand Béland, 1899-1902; Charles Olivier Savoie, 1902-1912; François Boulay, 1912-1920; Joseph Gaudiose Laquerre, 1920-1931; J. Ephrem Lamy, 22 octobre 1931 au 4 septembre 1934; (1) Joseph-Arthur Baril du 4 septembre 1934.

(1) Ne quittera la paroisse que le 24 septembre et son remplaçant y arrivera le même jour.

OK

On se demande l'origine de la formule OK et l'on cherche partout, excepté où l'on a une chance de trouver.

Old Korrekt ne mérite pas qu'on s'y attarde. Oka non plus.

Malgré toute mon estime pour l'intermédiaire des chercheurs et curieux, il me semble qu'il a été bien loin chercher une solution bien curieuse! Il faut refuser d'admettre qu'on n'en sait rien pour risquer cette réponse. "Le meilleur rhum importé en France vient d'une petite ville connue sous le nom de Aux Kayes." Remarquez que la question lui a été posée en 1932. Or on connaît OK depuis au moins 35 ans, tandis que l'existence de Aux Kayes vient de nous être révélée.

Il faudrait s'imaginer que l'expression vient d'en haut, des grands négociants, des dégustateurs du meilleur rhum; il est plus probable qu'elle vient d'en bas, des ouvriers, du peuple, et qu'elle a monté d'elle-même.

L'origine qu'on lui attribuait aux Etats-Unis voilà un tiers de siècle est plus simple. Parlons sans prétension.

Au collège, de mon temps, si vous alliez demander au directeur la permission d'aller en ville, il vous donnait un rectangle de papier de deux pouces par trois, sur lequel était inscrit votre nom et le nombre d'heures allouées pour votre absence, soit de une heure à trois, de deux à cinq, suivant le cas, avec sa signature et plus souvent ses seules initiales.

Un autre exemple. Si par malheur le professeur vous avait ordonné un pensum en récréation, vous ne pou-

viez pas convenablement vous représenter en classe sans un papier du maître de salle — ou préfet de discipline — attestant que vous aviez dûment fait votre punition. Ce petit certificat portait les initiales de son auteur.

Allons maintenant aux Etats-Unis — dans l'Ouest — vers la fin du siècle. On y construit des chemins de fer, le bâtiment va bien, tout va bien, les manufactures marchent à plein rendement. Il y a des propriétaires, des contre-maîtres, des employés de toutes catégories.

Lorsqu'un ouvrier avait fini son travail, qu'il voulait retirer son salaire, il avait à faire vérifier son temps, ses heures ou ses jours qu'il avait mis à la tâche, par son foreman, contre-maître, chef d'équipe, selon le cas.

Le foreman approuvait ou improuvait le compte, en recommandait l'acceptation, s'il y avait lieu, et le paiement.

Un de ces contre-maîtres était un Irlandais du nom de O'Keefe. Il signait O'Keefe comme de raison. Mais le plus souvent il n'apposait que ses initiales.

Les employés savaient que pour percevoir leurs gages, ils devaient auparavant faire OK, leur calcul par le foreman O'Keefe; et ils n'avaient plus qu'à se présenter à la caisse. Quand le caissier recevait une réclamation, marquée O'K, il l'acquittait sur le champ; c'était OK pour lui.

Par imitation, par habitude, d'autres qui tenaient temporairement la place d'O'Keefe, ou autrement, ont coutume de mettre OK suivis de leurs propres initiales; et de l'un à l'autre... vous savez?

C'est ainsi qu'on expliquait l'origine de OK anciennement. D'abord O'K, avec l'apostrophe et le point; maintenant sans apostrophe ni le point.

Mais pour quelle raison OK est-il synonyme de si, oui, connu, exactement, etc. ou bien de W. J. X. Z. H. W. initiales d'un autre foreman? C'est une question de phonétique. OK se dit facilement, et tout le monde comprend.

J. T. O. SAUCIER.

La Banque Centrale

Le ministre des Finances, l'honorable Edgar N. Rhodes, procède actuellement à la mise en souscription publique de \$5,000,000 d'actions de la Banque du Canada. Ces actions, de \$50 l'unité, sont offertes au pair. Personne n'en pourra détenir plus de 50 et seuls les sujets britanniques domiciliés au Canada pourront en posséder. Il en résultera, sur toute l'étendue du pays, un vif intérêt dans la vente des actions d'une institution à laquelle le Parlement a octroyé de larges pouvoirs et responsabilités intéressant la vie économique et financière du pays.

La Banque est autorisée à payer, à même ses bénéfices, déduction faite des frais, de la dépréciation, etc., un dividende de 4 1/2 p.100 l'an payable semestriellement, rendement considéré comme attrayant en comparaison des taux d'intérêt actuels des valeurs de premier ordre. Le surplus des bénéfices sera affecté au fonds de réserve de la Banque ou versé au Fonds du revenu consolidé, ainsi que prévu par la Loi de la Banque du Canada.

La souscription sera ouverte le 17 septembre et close le 21 septembre. L'émission se fait simultanément par tout le Canada le 17 septembre. Que la souscription soit close ou non avant le 21 septembre, toutes demandes déposées à la poste avant minuit du jour de la clôture de la souscription seront prises en considération.

5¢ CIGARES WHITE OWL IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED - MONTREAL

Les souscriptions doivent être envoyées par la poste directement au ministre des Finances, à Ottawa, accompagnées d'un versement initial de \$12.50 par action et d'une déclaration statutaire faisant partie du bulletin de souscription et attestant la qualité du souscripteur à devenir actionnaire. Le reliquat du prix de souscription, soit \$37.50 l'action, sera exigible le 2 janvier 1935, date à ou vers laquelle, s'attend-on, la Banque commencera ses opérations.

Les prospectus et bulletins de souscription peuvent s'obtenir aux bureaux de poste, aux banques et à d'autres établissements financiers.

Une des fonctions importantes à remplir par les actionnaires est l'élection de sept administrateurs qui, avec le gouverneur et le sous-gouverneur, constitueront le conseil d'administration de la Banque. Les sept administrateurs seront tirés de milieux divers, ainsi qu'il suit:

Deux seront choisis parmi des personnes se livrant principalement à une industrie fondamentale;

Deux seront choisis parmi des personnes se livrant principalement au commerce ou à l'industrie manufacturière;

Trois seront choisis parmi des personnes dont l'occupation principale est étrangère aux industries fondamentales ou manufacturières et au commerce.

Les statuts de la Banque, promulgués récemment par le Gouverneur en son conseil, prévoient la nomination des administrateurs par les actionnaires et l'envoi d'un avis des nominations par la poste à chacun de ceux-ci avant l'assemblée des actionnaires. Ceux qui se trouveront dans l'impossibilité d'assister aux assemblées pourront exprimer leur suffrage au moyen d'instructions par écrit communiquées par eux au ministre des Finances.

Une des premières mesures à prendre relativement à l'organisation de la Banque, après la souscription du capital-actions, sera la nomination et l'élection par les actionnaires du premiers conseil d'administration.

L'ACTUALITÉ à vol d'oiseau

OTTAWA. L'Hon. M. Bennett est parti en voyage en Europe. Il ira un peu partout, en Angleterre, en France, à Genève. De ces temps-ci, il est question de l'entrée de la Russie dans la Société des Nations. La Grande-Bretagne, la France, l'Italie semblent d'accord quant à cette entrée. M. Bennett ne voit, lui aussi, aucune objection. Il serait intéressant de savoir le pourquoi de cette bienveillante attention de la part des grandes puissances envers la Russie actuelle. Il faut croire qu'il s'est opéré bien des changements là-bas, et que ce n'est plus la Russie de 1920 qui gouverne aujourd'hui.

SASKATCHEWAN. On s'est plaint amèrement de ce que durant les fêtes de Jacques Cartier, le radio n'a pas donné les programmes français à ceux qui étaient aux écoutes, donnant comme ineffable prétexte que ces programmes étaient pour la province de Québec, tout spécialement, n'étant qu'en français. Il a fallu à nos gens de là bas repérer des postes américains, qui eux, transmettaient volontiers ces programmes. C'est étrange cette manie de vouloir confiner à Québec, tout ce qui est français, comme si nous étions chez-nous que sur les bords du Saint-Laurent. Le "Patriote de l'Ouest" a commenté et condamné vigoureusement cette attitude anti-nationale.

ETATS-UNIS. On a mis le feu à un navire qui transportait des centaines de passagers, "le Morro Castle", pour l'excellente raison que la nourriture n'était pas assez bonne. Une horrible catastrophe pour une stupide insignifiance. Entendu que ceux qui ont allumé l'incendie ne se sont pas laissés brûler. Ils ont été les premiers à jeter des chaloupes à la mer, et au lieu d'offrir leur aide aux

malheureux passagers, ils se sont lâchement sauvés.

FRANCE.

M. Doumergue, en sa maison d'été de Tournefeuille, projette des réformes radicales au système parlementaire français. Il aime le système anglais, qui est le nôtre aussi. Il voudrait l'adopter, quant ce qui à la création des ministères. Un cabinet renversé entraînerait de nouvelles élections. Ce serait sûrement le meilleur moyen de donner aux cabinets le temps de faire de la besogne. Actuellement les cabinets durent deux ou trois jours, deux trois mois, rarement deux ou trois ans. C'est un jeu, un véritable jeu d'enfant.

ALLEMAGNE.

L'enquête sur les armements, que tient actuellement le comité chargé de cette besogne, par le gouvernement de Washington, nous fait voir de quelle façon les magnats de l'industrie des armes s'y prennent pour avoir de gros contrats. Il n'est pas d'influences qu'ils ne fassent agir. Il est sorti des noms qui nous surprennent. C'est un véritable jeu contre l'humanité. Tout cela pour l'argent... On y a trouvé que l'Allemagne s'arme en dépit des traités, que la Russie est pourvue d'armes, par des firmes américaines, et cela, contre les intérêts des Etats-Unis. On promène l'épouvantail de la guerre, pour inciter les peuples à s'armer. Les grands coupables sont pour la plupart du temps les fabricants d'armes et de munitions.

BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE A MASKINONGE Bâtisse en briques, avec grand terrain, près de l'Eglise, sur la rue Saint-Charles. Conditions faciles. S'adresser à: HORMIDAS FRECHETTE MASKINONGE

LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les men-trues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main. Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces. Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN,

Omer Rinfret BOUCHER (Gros et Détail) Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc. Service de Frigidaire LOUISEVILLE P. Q.

Nous pouvons faire vos impressions QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte. NOS SPECIALITES Factures, Entêtes de lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoirs, Calendriers. Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis. Adressez toute commande ou demande d'information à: L'Echo de Saint-Justin, Saint-Justin, P. Q.

NOUVELLE BOUCHERIE A MASKINONGE

Viandes fraîches tous les jours de la semaine. Service de Frigidaire PRIX MODERES JOSEPH RINFRET (Voisin de l'Hôtel Landry) Maskinongé, P. Q.

Dr Paul Godin SPECIALISTE Maladies des yeux, oreilles, du nez et de la gorge 1242, rue Hart Les Trois-Rivières.

Dr R. Latourelle, B. A. M. A. Ex-interne aux Hôpitaux: Hôtel-Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal. Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique

SOUVENIRS MORTUAIRES Vos Parents et Amis penseront à VOS CHERS DEFUNTS Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières. Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses. Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisies ainsi que nos prix. L'Echo de Saint-Justin, SAINT-JUSTIN, P. Q.

J.-Ernest Gagné, SAINT-JUSTIN, P. Q. AGENT DE LA MAISON P.-T. Legaré, Limitée, Québec La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde. Conditions pour convenir aux clients

# LA VIE SPORTIVE

## Berthierville 5 Ste-Cécile Inc. 5

Le club Berthierville qui avait battu le Ste-Cécile Inc., antérieurement, n'a pu répéter son exploit dimanche. En effet, il a dû se contenter d'une égalité 5-5, bien qu'au début de la neuvième il menât par le compte de 5-3. Dans la finale, avec une paire de hits et une balle passée, les visiteurs réussirent à glisser deux points au marbre pour se mettre ainsi sur un pied d'égalité. Quoique le pointeur officiel ait compilé huit erreurs, — la plupart dues au mauvais état du terrain — la joute n'en a pas été moins intéressante. Bourdon et Paré se soit livré une lutte digne de mention. Le premier a retiré douze adversaires, donné huit coups surs et un but sur balles tandis que son vis-à-vis, en plus d'avoir été effectif au bâton se montrait encore plus parcimonieux avec quatorze retraits, six coups surs et un but sur balles.

Malheureusement pour le jeune Marcel, son équipe était privée de trois joueurs restés en panne en cours de route. Son receveur lui a particulièrement manqué comme les nôtres accomplissaient six larcins sous le nez d'un substitut indulgent.

Olivier, Choquette, Paré et Churchill ont cogné des doubles.

Dimanche, le Berthierville recevra la visite du St-Barthélemi qui fit une lutte de toute beauté à notre équipe, il y a quelque temps. Les "Saints" cette fois-ci sont bien décidés à vaincre ou mourir...

La partie vaudra la peine d'être vue; ne manquons pas ce spectacle.

### Résultat par manches:

Ste-Cécile 000 200 012 — 5  
Berthierville 211 000 100 — 5  
H. E.  
8 6  
6 2

Batteries: Paré et Aumais; Bourdon et Lewis.

Sommaire: coups de deux-butts: Olivier Choquette, Paré, Churchill; butts volés: Doucet, Bonin, Chevrete, Dubé Paré, Aumais; butts sur balles: Paré 1, Bourdon 1; Coups sûrs: Paré 6, Bourdon 8; retirés au bâton: Paré 14, Bourdon 12. Durée de la partie: 2 hrs. Arbitres: Olivier et Doucet.

## La Dow vs Berthierville

N'oublions pas que c'est samedi, le 22 à 2,30 hrs que la Dow viendra rendre visite au club Berthierville sur le terrain du collège St-Joseph.

On anticipe une foule-record pour cette joute qui soulève un intérêt particulier, d'autant plus que l'entrée sera libre. Que chacun vienne voir à l'oeuvre une équipe qui détient le record le plus imposant. On ignore encore quel sera le choix d'Ubaldo Rose pour cette partie mais d'une façon ou de l'autre, les nôtres sont bien

décidés de jouer la partie de leur vie. "Lefty" Bourdon tentera d'améliorer son record en faisant la vie dure aux montrealais. Il n'y a aucun doute que ses offrandes causeront beaucoup de mal aux visiteurs.

A tout événement, les amateurs sont assurés de voir du beau jeu. Avant la partie, il y aura parade des joueurs à travers les rues de la ville. Les deux équipes seront accompagnées d'une fanfare pendant le trajet.

La première balle sera lancée par M. Pierre Beaubien président de la Brasserie Dow, le Dr T. Gervais, maire de la ville, la recevra.

"Cette réelle saveur de Hollande"

\$ 1.00 la bouteille de 10 onces

\$ 3.30 la bouteille de 40 onces

\$ 2.30 la bouteille de 26 onces

# GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, DISTILLATEURS Rotterdam, Hollande.

Le Genièvre qui se vend le plus au monde depuis 1695

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS



## COMMENT FRAPPENT NOS GARS

	AB	CS	2B	3B	Cir	PC
Duby	61	31	11	2	0	508
Bonin	4	2	0	0	0	500
Mathieu	46	21	2	3	2	457
Bourdon	62	25	8	2	0	403
Ferland	53	19	10	1	0	358
Olivier	68	24	8	0	0	353
Doucet	70	22	7	0	0	314
Armstrong	64	19	4	1	0	297
Chevrete	44	11	1	0	0	250
Barrette	16	4	0	0	0	250
Brunet	4	1	0	0	0	250
Lewis	54	13	3	0	0	241

## Ce concours de photos

BELLE OCCASION POUR LES AMATEURS

D'ici au premier octobre prochain, l'Office Provincial du Tourisme re-

cevra, avec plaisir, toutes les photographies qu'on voudra bien lui faire parvenir et qui rencontreront les conditions du grand concours dont nous avons parlé ici-même et que le Conseil du Tourisme de la Province de Québec a organisé depuis le premier juin dernier.

Que tous les photographes ou photographes-amateurs se mettent à l'oeuvre et tentent de gagner les nombreux prix offerts par le Conseil du Tourisme.

Notre province ne manque pas de sites enchanteurs, de paysages, d'édifices et de monuments remarquables.

Nos types ruraux sont originaux et agréables à prendre.

Les trophées de chasse et de pêche, nos grandes industries, nos scènes quotidiennes de la vie au grand air offrent autant de sujets intéressants.

Que dire de nos troupeaux, de nos vergers, de nos jardins en fleurs autour de la maison.

Qu'on se presse donc de participer au concours de photographies de chez nous qui se terminera le premier octobre prochain.

Tous sont les bienvenus! Tout envoi doit être adressé comme suit:

"Concours de Photographie",  
Office Provincial du Tourisme,  
Hôtel du Gouvernement, Québec.

## Sait-On...

Qu'il se distribue, en moyenne 80,000 gallons de lait par jour à Montréal?

Que ces 80,000 gallons de lait viennent de 3,200 producteurs environ?

Que, grâce au travail de la Commission de l'Industrie Laitière, ces 3,200 producteurs reçoivent, cette année, environ UN DOLLAR de plus chaque jour pour leur produit?

Que la vente de lait au chocolat récemment introduite à Montréal est un facteur nouveau important de consommation du lait?

Que malgré le peu de publicité faite autour de ce produit, il s'en consomme environ 2,500 gallons quotidiennement, à Montréal seulement?



## BANQUE DU CANADA

CAPITAL \$5,000,000

Réparti en 100,000 actions de \$50.00 chacune

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Banque du Canada, le ministre des Finances met en souscription publique:

100,000 actions du capital de la  
BANQUE DU CANADA

Prix d'émission: \$50.00 l'action

PAYABLE AINSI QU'IL SUIT:  
A la souscription - \$12.50 par action  
Le 2 janvier 1935 - \$37.50 par action

La Banque du Canada a été constituée par le Parlement du Canada, qui lui a conféré des pouvoirs étendus de faire fonction de banque centrale d'émission et de réescompte pour le Canada.

La Banque est autorisée à payer, à même ses bénéfices, après avoir fait la part des frais, de la dépréciation, etc., des dividendes cumulatifs aux taux de 4½% par an, payables semestriellement. Le surplus des bénéfices sera, ainsi que prévu par la Loi sur la Banque du Canada, affecté au fonds de réserve de la Banque ou versé au Fonds du revenu consolidé.

Il ne peut être détenu plus de 50 actions par une personne quelconque ou pour son compte. Les actionnaires doivent être des sujets britanniques résidant ordinairement au Canada ou des corporations constituées sous le régime des lois du Dominion du Canada ou d'une de ses provinces et contrôlées par des sujets britanniques résidant ordinairement au Canada.

Les souscriptions doivent être envoyées par la poste au Ministre des Finances, à Ottawa, dans des enveloppes libellées « Actions de la Banque du Canada ».

Paiement doit être fait par chèque visé, tiré sur une banque à charte, ou par traite bancaire ou mandat de poste ou de compagnie de messageries, à l'ordre du Receveur général du Canada.

La répartition des actions se fera le plus tôt possible après la réception des souscriptions. L'avis d'attribution sera envoyé à l'adresse indiquée par le souscripteur.

De plus amples détails se trouvent dans le prospectus officiel et le bulletin de souscription que l'on pourra se procurer au ministère des Finances, aux bureaux des sous-receveurs généraux, aux bureaux de poste, aux succursales de toute banque à charte et aux bureaux d'autres établissements financiers.

La souscription sera ouverte le 17 septembre 1934 et close le ou avant le 21 septembre 1934, sur ou sans avis, à la discrétion du ministre des Finances.

LE MINISTRE DES FINANCES, OTTAWA,  
LE 17 SEPTEMBRE 1934.

# NOS COURRIERS

## St-Barthélemi

### VERS L'EUROPE

Notre concitoyen, M. le notaire J. A. Barrette, député de Berthier-Maskinongé, s'est embarqué samedi dernier, à bord de "l'Empress of Britain", à destination de Cherbourg, pour un voyage de six ou sept semaines en Europe. A cette occasion de nombreux amis l'ont accompagné à la gare du Pacifique Canadien, où ils lui ont présenté leurs meilleurs souhaits de bon voyage.

### CHEZ LES JEUNES ELEVEURS

Malgré la température un peu boudeuse de lundi dernier, une vingtaine de Jeunes Eleveurs exposaient aux juges et à une foule de plus de 500 personnes de très beaux veaux Holstein et Ayrshire. Un compte-rendu détaillé de ce concours sera donné la semaine prochaine. Pour le moment, félicitons M. Pierre Brisette, qui s'est classé bon premier, et sa jeune soeur, Mlle Claire Brissette, qui a décroché le second prix. M. l'agronome Foucher paraissait enchanté du succès de son organisation.

### FEUILLES D'ERABLE

Vu les difficultés qu'éprouveront certains rangs à se procurer des feuilles d'érable pour les concours annoncés la semaine dernière, le Magasin Mercure, a décidé d'annuler, à la demande de plusieurs personnes, le concours projeté. Sous peu, l'art paysan sera à l'honneur et l'on fera bien de suivre le courrier pour se renseigner à ce sujet.

### CA NE PRESSE PAS

On nous chante sur tous les tons: CA NE PRESSE PAS. Notre paroisse est riche en foin. Il y a disette dans plusieurs parties de l'Amérique et la demande pour cette nourriture indispensable au bétail sera considérable sous peu et les prix plus intéressants que ceux offerts actuellement. Nous n'avons pas une mine d'or en mains, mais nous avons l'occasion de faire quelques sous. Le tout est de patienter cinq ou six semaines. Graine de mil, graine de trèfle, foin, gardons tout. Ça paiera d'attendre mais pas trop longtemps. Ayons la jugeote de vendre à temps.

### BAPTEMES

11 sept. — Joseph, Yves, Célestin, enfant de M. Chs-Omer Massé, Parrain, M. Ubald Bastien, marraine, Mlle Laurette Lebeau.

11 sept. — Marie, Laurence, Liliane, enfant de M. Eugène Farly, Parrain et marraine: M. et Mme René Grégoire.

17 sept. — Marie, Michelle, Germaine, Pierrette, enfant de M. Joseph Perreault, Parrain, M. Gérard Dubé, marraine, Mlle Germaine Villandré.

### LOUANGES

16 sept. — Gérard, fils de M. Elphège Allard, décédé à l'âge de trois mois.

18 sept. — Léo, fils de de M. Raoul Champagne, décédé à l'âge de trois mois.

### DIVERS

Notre église vient de s'enrichir d'une superbe statue de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, résultat d'une collecte faite dans la paroisse par la présidente des Enfants de Marie.

M. Chs-Omer Marand est arrivé de St-Michel des Saints, ayant tué un bel original et plusieurs autres gibiers. Plusieurs de ses amis ont fait bombance.

Mlles Emérentienne et Hélène Rousseau de retour d'une promenade de huit jours à Shawinigan Falls.

M. Jean Marois et M. Lavallée de St-Eustache, de passage chez Mme Wilfrid Rousseau dernièrement.

M. Gérard Rousseau en promenade pour une quinzaine de jours à St-Eustache chez des parents et des amis.

Mlle Julienne Morand nous a quittés pour l'Ecole Normale de Joliette.

Jeudi dernier, Mmes Henri Sarrazin et Jacques Marand rendaient visite à leurs filles, qui sont actuellement à l'Ecole Normale de Joliette.

## Maskinongé

M. le Chanoine G. Panneton, de Louiseville, nous donna un magnifique sermon dimanche.

Mme J. E. Guibord, de Grand'Mère, de passage au couvent, lundi, pour visiter ses trois fillettes Marielle, Jacqueline et Louise.

Mmes Joseph Denommé, Charles Marchand et Georges Marchand, ont passé une huitaine à Montréal récemment.

Mme D. Vadenais, a passé quelques jours à St-Justin, chez sa soeur Mme Morin.

M. et Mme Roméo Brousseau, leur fils Gilles, M. et Mme J. E. Savoie et leur fillette Clairette, Mlle M.-Jeanne Baril, MM. Napoléon Doyon et Dominique Carufel, de retour d'un voyage à Québec et Ste-Anne de Beaupré.

M. et Mme Alcide Lemyre, Mlle M.-Anne Lemyre, de passage à Trois-Rivières, lundi.

M. Amable Rainville, est parti pour un séjour de quelques jours à l'Hôpital St-Joseph à Trois-Rivières. Mme Lorenzo Lemyre, de Mandeville, en visite chez son père, M. E. Lemyre et autres parents.

M. et Mme Lucien Morin, sont allés à Ste-Thècle, dimanche dernier.

M. et Mme Arthur Frigon, en visite à Louiseville chez M. et Mme Edmond Giroux, dans le cours de la semaine dernière.

M. Denis Dupuis, de passage à Trois-Rivières, lundi.

Mme Joseph Lemyre et ses Demoiselles ont ouvert un magasin de chapeaux et une salle de couture dans un des logis de M. W. Bergeron rue de l'Eglise.

## Louiseville

Maxime Ferron de Joliette en promenade chez le Notaire Ferron.

Bridge intime chez Mme Hector Béland mardi, les prix furent gagnés par Mmes Lucien Plante Zoti-que Legris. Le thé fut servi.

Dr et Mme E. Lamoureux leur famille de Montréal étaient chez M. Nap. Chevalier dimanche dernier.

Mlle Clara Sanfaçon de Montréal est décédée dimanche; elle a été transportée et inhumée dans le terrain de la famille. Un libéra a été chanté à l'arrivée du corps. Les porteurs étaient: MM. Philippe Boucher Ed. Hébert, Alphonse Buisnière, Adrien Loranger. Conduisaient le deuil: M. Angelbert Sanfaçon son frère, Mme J. Sanfaçon sa mère, Mlles Marie-Louise et Edouardina Sanfaçons ses soeurs etc.

M. Hamilton Eaton, diplômé de la faculté de droit de l'Université de Montréal, boursier de l'Ordre des Filles de l'Empire, s'est embarqué vendredi matin à bord du Duchess of York pour l'Angleterre pour poursuivre à Oxford, des études en sciences politiques et économiques.

Les parents et amis sont allés le conduire jusqu'à Montréal.

### ASSOCIATION LIBERALE FONDEE DANS MASKINONGE

Une association libérale a été fondée dans le comté de Maskinongé au cours d'un grand ralliement libéral qui eut lieu dimanche soir au palais de Justice, à Louiseville. L'association aura une section des jeunes qui sera affiliée à la Jeunesse libérale de Montréal.

M. J.-L. Thisdel, député du comté, souhaite la bienvenue à ses électeurs et parla de l'importance d'une association libérale dans un comté rural. Il invita M. Arthur Corbin, de l'Organisation libérale de Montréal, à expliquer les règlements régissant les associations et clubs libéraux.

M. Corbin, après avoir expliqué le fonctionnement habituel des clubs et associations, parla de la politique fédérale et provinciale. Il dit que la politique du gouvernement libéral de Québec avait placé la province au premier rang de toutes les provinces du Dominion dans le domaine de l'agriculture, la voirie et la colonisation.

Tous les maires des grandes municipalités du comté étaient présents et adressèrent la parole. M. Corbin conseilla à tous les électeurs de faire inscrire leurs noms sur les listes électorales.

Le maire de Louiseville, M. Charles Martin, le maire de Maskinongé, le Dr J. A. Caron, Me Emile Ferron, Me Miville Lesage, le notaire Ferron de Louiseville, le notaire Langlois, de Saint-Justin et M. Joseph Desjarlais de Maskinongé ont adressé la parole ainsi que MM. J. Fleury, de Saint-Léon, le maire Napoléon Saint-Louis, de Ste-Ursule, Xavier Béland, maire de St-Léon, Hector Béland, secrétaire-trésorier de la municipalité de Rivière-du-Loup et autres.

Un comité provisoire de recrutement a été formé; il se compose d'un représentant des sections senior et junior de chaque paroisse du comté. Les élections du comité de direction permanent se tiendront à une prochaine assemblée.

## Ste-Ursule BAPTEMES

M. et Mme Octave Lessard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms: Joseph, Jean-Marie, Germain, Parrain et marraine M. et Mme Joseph Arsenault grand parents de l'enfant. Porteuse Mme Edouard Branchaud.

M. et Mme Léonide Lessard ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis, la naissance d'une fille qui reçut au baptême les prénoms: Marie, Idola, Carmen, Parrain et marraine, M. et Mme Ogilva Leblanc, Porteuse, Mlle Lucienne Lessard.

Nos félicitations. Le Sainte-Ursule rendit visite au Royal du Maskinongé.

Le club de balle au camp Ste-Ursule après avoir battu le Royal de Maskinongé par un score de 22 à 6 allait lui accordé sa revanche sur le terrain du grand Maski. Le club Royal qui s'en promettait beaucoup évidemment nous attendait les pieds fermes avec trois joueurs du papa Maski sur son alignement.

Mais par compte sa réception fut bien petite ne voulant disposer que d'une balle défectueuse qui revenait dans la boîte à la suite d'une fameuse balle coulant comme une "barbotte". Comme au temps de "Napoléon" le combat cessa faute de combattants" la partie dû continuer faute de balles alors que le score était de 8 à 4 en faveur du Sainte-Ursule de plus les partisans du Royal firent leur collecte en invoquant un encouragement au club visiteur mais c'était un faux prétexte car le Sainte-Ursule ne reçut même pas son dû. Avec du sport de cette qualité nous souhaitons du succès au Royal de Maskinongé.

Dimanche le 23, si la température est favorable le Ste-Ursule clôturera sa saison sur son terrain contre le Louiseville junior qui sont de vrais "sportem".

## La Reine

Baptêmes: M. et Mme André Lefebvre une fille Marie, Suzanne, Cécile, Parrain et marraine, M. et Mme J. E. Lefebvre, grand'parents.

M. et Mme J. B. Cossette un fils Joseph, Amicet, Lucien, Maurice, Parrain M. Maurice Cormier, marraine Mlle Lucienne Bergeron.

M. et Mme Albert Proteau un fils Joseph, Jean-Marc, Parrain et marraine, M. et Mme Willie L'heureux.

M. et Mme Raoul Champoux un fils Joseph, Jacques, Uclède, Parrain et marraine, M. et Mme Jos Ducharme.

Mariage: M. William Bibeau à Mlle Valentine Riopel.

Décès: M. Jos Lefebvre époux de Marie.

Retraite: Nous avons eu le bonheur d'avoir une grande retraite paroissiale du 16 au 23 août, préchée par les R.-R.-P. Jeannotte et Parent, Rédemptoristes. — Cette retraite fut suivie avec une assiduité digne d'éloge malgré l'inclémence de la température. A la clôture de la retraite eut lieu nos Quarante Heures.

Ces jours de piété intense porteront certainement des fruits de vertu dans notre paroisse.

Concours: Les concours du jardin coopératif et des jardins à domicile de nos fermières ont pris fin le 14 août lors de l'expertise de nos agronomes. Voici le résultat:

Pour le jardin coopératif situé dans le village: 1er prix Mme P. C. Audy, 2ième Mme Jos Lizotte, 3ième Mme Jos Gareau, 4ième Mme J. G. Audy, 5ième Mme Frank Toly, 6ième Mme Maurice Mongrain.

Pour les jardins à domicile: 1er prix Mme Joseph Perreault,

Riche et agréable en saveur

# THÉ "SALADA"

'Frais des plantations'

2ième Mme Wilfrid Laliberté, 3ième Mme Horace Lefebvre, 4ième Mme Willie St-Jean, 5ième Mme Maurice Mongrain, 6ième Mme Fernand Peltier, 7ième Mme Gaudias Audy, 8ième Mme Géo. Marcell, 9ième Mme Lucien Lefebvre, 10ième Mme Joseph Desrochers, 11ième Mme Jos. Thibeau, 12ième Mme Ernest Chevrete, 13ième Mme Louis Beaupré, 14ième Mme Oza Chabot, 15ième Mme Emile Bellavance, 16ième Mme Doria Doire, 17ième Mme Arthur Levesque, 18ième Mme Jos Tremblay, 19ième Mme Paul Frenette, 20ième Mmt Xavier Jacob.

M. Langlois est toujours inconscient. Quant à M. Curry il avait été conduit à la maison de M. Lorne A. Tresser, commis de la compagnie de bois. Deux gardes-malades américaines en promenade chez lui avec son fils, avocat de New-York, et arrivées dans la journée, s'occupèrent du blessé.

On attribue l'accident à l'explosion du pneu gauche-avant de l'automobile de M. Gagnon. Les deux jeunes filles n'avaient reçu que des contusions sans importance.

## St-Paulin

CINQ PERSONNES SONT VICTIMES D'UN ACCIDENT A ST-PAULIN.

L'UNE D'ELLES EST EN GRAND DANGER.

Ce matin M. Langlois était encore inconscient

Vers les deux heures de l'après-midi, hier, une auto pilotée par M. Nérée Gagnon, de St-Paulin, et dans laquelle se trouvaient quatre passagers: Mlles Luciana Elliott et Laurette Brodeur et MM. Roland Langlois et Georges Curry, ce dernier employé à la St-Lawrence Lumber, a soudainement quitté la route principale, à un mille du village, dans la direction de la gare, pour aller frapper un érable sur le bord du chemin.

Le choc fut terrible. Le propriétaire de l'auto, M. Gagnon, eut la poitrine enfoncée par le volant et perdit connaissance de même que M. Langlois, qui s'infligea de nombreuses coupures à la tête, et M. Curry, qui passa à travers le pare-brise et reçut des blessures graves.

Quelques minutes après l'accident le Dr Rodolphe Bailly, de St-Paulin, et M. le vicaire Donat Livernoche arrivèrent sur les lieux.

M. Gagnon, qui est un homme très fort, a pu revenir lui-même au village. Cependant comme ses blessures sont internes son état peut-être plus grave que les apparences ne l'indiquent.

Sauf quelques moments de lucidité

## Lavaltrie

### HONNEUR AU MERITE

Mlle Jeanne Giguère fille de M. Léonie Giguère de Lavaltrie, a obtenu, de l'école de son rang dirigée par Mlle Anna Mayer (Dame Paul Boisjoly) du Bureau des Examineurs Catholiques, son diplôme élémentaire lui donnant droit d'enseigner le français dans toutes les écoles de la Province de Québec.

Avec plaisir, nous offrons nos félicitations à cette élève douée d'un talent et d'une intelligence supérieure et à cette dévouée institutrice qui sait si bien comprendre son rôle et s'acquitter si bien de sa mission d'éducatrice. Honneur à ces héros; ils sont au premier rang.

### FIÈVRE de DENTITION Soulagée!

Le bébé de Mme Ed. James perça 2 dents avant trois mois. Elle écrit: "Il a maintenant 18 mois et je puis dire que les Tablettes Baby's Own l'ont gardé en santé pendant sa dentition". La période de dentition est toujours critique pour les bébés, mais ils peuvent être soulagés et leur fièvre peut être enrayée par les Tablettes Baby's Own. Faciles à prendre et pas d'effet désagréable. 25c partout.

### TABLETTES BABY'S OWN du Dr. Williams

Seul le meilleur peut procurer le maximum d'agrément

...et des "MAINS de POKER", en plus!

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES

# TURRET

"FINE CUT" Nous recommandons les papiers à cigarettes "Chantecler" ou "Vogue"

# LE RETOUR A LA TERRE

## Partiront-ils? Partiront-ils pas?

Mesdames, Messieurs,  
Des centaines de chômeurs attendent pour savoir s'ils partiront pour la campagne. Depuis longtemps déjà ils se sont enrôlés pour le RETOUR A LA TERRE. Fatigués d'attendre du travail, soucieux de gagner eux-mêmes leur subsistance, ces chômeurs veulent aller défricher des terres nouvelles, afin de produire de quoi se nourrir et se vêtir, plutôt que de le demander à la charité étatisée.

Partiront-ils?  
On n'en sait rien.  
Quand commença le RETOUR A LA TERRE, au mois de mai 1932, le gouvernement d'Ottawa demandait aux gouvernements provinciaux qui voudraient faire profiter leurs administrés des avantages offerts, de se hâter, afin que les familles puissent se rendre au plus tôt où elles pourraient s'établir de façon permanente sur des terres où, avec du travail intelligent, elles réussiraient en un temps raisonnable à gagner leur vie par leur propre travail.

C'était une nouvelle tentative pour solutionner partiellement le problème du chômage, et, apparemment moins pressé que les familles des familles de chômeurs qui voulaient aller gagner elles-mêmes leur subsistance, le gouvernement ne se pressa pas d'accepter cette proposition, où pourtant, pour la première fois le gouvernement fédéral venait en aide aux gens de Québec désireux de s'établir chez eux. Finalement le contrat fut signé quelque sept semaines plus tard. Une autre semaine se passa avant qu'eut lieu la première assemblée pour la formation de la Commission du RETOUR A LA TERRE.

C'était nouveau et on agissait avec prudence.  
Les futurs colons du RETOUR A LA TERRE ne pouvaient comprendre ces retards. Il leur fallut se résigner.

Durant des semaines et des semaines ces gens revinrent dans les bureaux, quémandant, sollicitant, priant qu'on les envoyât au milieu des bois s'il le fallait, plutôt que de les laisser plus longtemps à la charité publique.

Les premiers colons partirent de Québec fin de septembre, de Montréal en octobre, novembre et décembre.

De parout on entendit des cris de réprobation.  
C'est trop tard, beaucoup trop tard, disait-on.

L'an dernier, on devait commencer dès le printemps.

C'était juré.  
Et pourtant les colons ne partirent qu'en décembre, alors que le sol était déjà recouvert de deux ou trois pieds de neige.

Quels furent les responsables de ces retards?  
A Québec on attendait que les municipalités qui doivent contribuer pour le tiers des octrois accordés aux colons eussent envoyé leurs chèques.

Et les municipalités attendirent des mois et des mois, avant de se décider à envoyer les formules d'acceptation, les blancs d'application et les chèques qui devaient les accompagner.

Dans maintes centres on pestait contre l'autorité gouvernementale qui exigeait les chèques d'avance, et pour le plein montant des \$200, exigés pour chaque famille recommandée.

Ce montant est la contribution qui doit être payée en deux ans. Les municipalités qu'intéressait la politique du RETOUR A LA TERRE auraient voulu payer au fur et à mesure que les dépenses auraient été faites.

Nul doute que cela eût permis aux familles de partir plus tôt, et qu'au lieu de commencer à bâtir leurs maisonnettes par un froid de 30, 40 et même 50 sous zéro, il eût été plus pratique d'envoyer ces familles quand la terre était libre de la couche de neige qui la recouvrait au temps des fêtes, et que les familles se fussent logées à meilleur compte, qu'elles auraient pu commencer des défrichements et d'autres travaux qui les eussent avancées en vue des travaux du printemps. Sans compter que pour le transport des familles, des jeunes enfants surtout, mal vêtus, mal chaussés trop souvent, c'eût été leur éviter des misères inutiles.  
Il faut rendre cette justice à l'or-

ganisation qui recevait les familles à Laferté, à M. Vitalien Villeneuve en particulier, que des moyens furent pris pour rendre aussi confortable que possible le transport des familles descendant des trains et se rendant à destination.

Mais pourquoi ne pas les avoir envoyées plus tôt?  
C'est que les municipalités n'avaient pas payé les comptes des Retours à la Terre de l'année précédente.

C'est aussi que le gouvernement ne voulait pas commencer le mouvement tant que la ville de Montréal, où résidait le plus grand nombre des applicants, n'avait pas envoyé le fameux chèque.

Et à Québec on s'obstinait d'autant plus que la part de Montréal pour les dépenses occasionnées par les colons du RETOUR A LA TERRE de l'année précédente n'avait pas encore été soldée.

Québec nous doit des millions, répondait Montréal.

Ce n'est pas vrai, c'est Montréal qui nous doit, rétorquait Québec.  
Des gens sérieux trouvaient que cela ressemblait à une dispute d'enfants d'école jouant au moine.

Et les familles ne partaient pas!

Et, chaque jour, des mères de familles éplorées suppliaient les autorités de les délivrer des secours directs; de braves Canadiens qui étaient venus signer leurs applications en se sachant, ne voulant pas paraître rendus à une telle extrémité, demandaient avec des larmes dans la voix: "Quand partirons-nous?" Des gens qui avaient connu l'aïeance, qui pendant des années avaient vécu sinon richement, du moins confortablement, qui dans leurs paroisses respectives avaient été considérés, mais que la crise avait serrés de trop près, qui longtemps avaient dissimulé leur état de détresse tout en cherchant du travail, s'étaient racroché à cet espoir de disparaître des milieux trop connus où ils avaient vécu. Décidés à tous les sacrifices, ils voulaient recommencer en neuf dans un pays nouveau où personne ne saurait ce qu'ils avaient été, où personne ne pourrait soupçonner les misères morales qu'ils avaient endurées, recommencer en neuf dans un pays ou en

travaillant fort, en se privant chaque jour, on arriverait avec l'aide accordée à faire produire au sol de quoi se nourrir, où à la longue on pourrait avoir des moutons, cultiver du lin et résoudre ainsi en partie le problème de l'habillement, où le chauffage coûte le travail qu'exige le coupage du bois, et où l'abri n'est qu'une question de quelques jours de travail pour les gens adroits qui se placent dans un pays boisé. De ces gens nous en avons vus entrer furtivement au bureau, se mélanger aux chômeurs de toutes les classes qui venaient solliciter, supplier qu'on les envoyât au plus tôt, et à un moment donné, quand leur tour d'entrée au bureau privé était arrivé, sorti de leur gousset un papier quelconque, comme pour faire voir qu'ils venaient pour toute autre affaire que le RETOUR A LA TERRE; et quand ils étaient certains que des oreilles indiscrettes ne les entendraient pas, implorer qu'on les envoyât de suite parce que le propriétaire menaçait de les jeter dans la rue; et qu'ils n'avaient plus de ressources, plus rien à manger.

Et que d'autres! que de cas pitoyables!

Et les familles ne partaient pas.  
L'hiver arriva plus rigoureux que d'habitude. Des enfants grelotaient de froid dans des logis peu ou point chauffés; pas chaussés, mal vêtus, ils ne pouvaient fréquenter l'école, où au moins ils auraient chaud pendant une partie de la journée. Ils étaient forcés de frissonner à la maison.  
Là-bas, au loin, sur les terres boisées du pays abitibien, au moins avec une hache on peut couper du bois pour se chauffer, faire cuire les aliments, et même dans la plus grande détresse goûter un peu de bonheur en entendant les quartiers de bonne épipette noire pétiller, cependant que la flamme joyeuse danse tout en jetant une douce chaleur.

Mais on ne partait pas.  
Et dans la plupart des cas ça coûtait pourtant plus cher à la municipalité et aux gouvernements de garder les familles à la ville que de payer leur contribution, et de les laisser partir pour aller gagner de quoi se nourrir, se vêtir, se chauffer, s'abriter.

"Ce sont eux qui nous doivent", disaient les municipaux!  
"Ce n'est pas vrai!" répliquaient les gouvernementaux.

Et les familles ne partaient pas.  
Enfin, décembre arriva, les applications et les chèques sont envoyés. C'est le mouvement. C'est l'espoir dans maints foyers.

MM. Marcotte et Villeneuve prennent leurs dispositions et en quelques jours, un canton nouveau, inspecté par des fonctionnaires du département des Terres, c'est-à-dire inspecté pour le bois et non pour la qualité du sol, — est envahi; on y loge un bureau, un magasin, une cuisine publique, on y installe le téléphone, on y ouvre un bureau de poste; quelques jours de plus, et une centaine de chefs de familles ont déjà choisi des lots et commencé la construction de leurs maisons.

N'est-ce pas la preuve que nos gens préfèrent gagner leur vie, même dans les conditions les plus difficiles, que de rester à la charité publique?

Et cela ne prouve-t-il pas également que quand on le veut, au gouvernement comme ailleurs, on peut faire les choses bien et vite?

Mil neuf cent trente-quatre, c'est l'année où l'on devait commencer d'envoyer les colons du RETOUR A LA TERRE dès la fonte des neiges, afin que les familles puissent se faire un jardin.

Dès le 9 mars l'honorable Hector Laferté avait commencé sa correspondance avec Ottawa pour le renouvellement du contrat entre les deux gouvernements pour le RETOUR A LA TERRE.

Un peu plus tard il revenait à la charge.

Et pendant ce temps, chaque jour, les gens affluaient, demandant qu'on leur donne la chance d'aller essayer de gagner leur vie plutôt que de ruiner la ville et les gouvernements à ne rien faire, en ville.

A chaque semaine, on nous apprenait; c'est pour la semaine prochaine.

Mai, juin, juillet se passèrent.

La désespérance commença à entrer dans les cœurs.

Ce devait être pour le commencement d'août, du moins des gens savaient nous l'avaient assuré.

Cela fit renaître la confiance. Et bien des larmes se séchèrent. Août passa.

Rien ne se fit pour permettre aux Canadiens dans la misère, à ceux pour qui l'Etat se ruine en les gardant contre leur gré à ne rien faire... de bien, en ville; rien ne se fit pour les établir au pays, sur des terres où, avec du travail persévérant, ils pourraient vivre par eux-mêmes; mais on fut fort occupé à festoyer le quatrième centième anniversaire de la descente au pays de celui qui venait prendre possession des terres canadiennes au nom du roi de France et de la foi catholique, afin que ses descendants et ceux des Français qui viendraient après lui, soient les maîtres d'un pays, où leurs enfants pourraient s'établir et vivre en exploitant pour eux ces domaines découverts et conquis à la civilisation.

Les fêtes sont passées. Jacques Cartier fut dignement honoré.

On lui devait au moins cela.

On dépensa en son honneur plus que ce qu'eût coûté l'établissement des chômeurs enrôlés pour retourner à la terre cette année. Nous sommes maintenant convaincus d'être un grand peuple. Nous allons en mener large dans les affaires de ce bas monde.

Et pendant ce temps:

Notre commerce est aux mains des autres;

Notre industrie est aux autres;

Notre assurance, est aux autres;

Notre finance est aux autres;

Nos banques sont aux autres;

Nous patronnons les Sociétés des autres;

Pour des milliers de milles nos terres sont aux autres;

Nos forêts sont aux autres;

Nos pouvoirs d'eau sont aux autres;

Mais les chômeurs par douzaines de milliers de familles sont à nous autres;

Mais les fils de cultivateurs qui par douzaines de milliers ne peuvent s'établir au pays, sont à nous;

Et nous sommes satisfaits de cette situation;

Nous pouvons fêter joyeusement des centenaires, nous glorifier d'e-

(à suivre sur la page 7)

## T'a pas ?



T'a pas déjà passé des heures à nettoyer la maison pour recevoir ta famille, de retour de la campagne -



pour te rendre ensuite à la gare, le sourire aux lèvres, content du plaisir que tu feras à ta douce moitié -



et arriver là une demi-heure en retard pour avoir mal lu l'indicateur de chemin de fer -



T'a pas alors essayé une BLACK HORSE - ça remet de ses émotions!

Dites simplement -  
"Bière  
**BLACK HORSE**  
Dawes, S.V.P."

### La femme qui dispute

Rien d'intolérable comme un toit qui dégoutte, un poêle qui fume et une femme qui dispute. Telles sont les données d'un vieux dicton.

J'admets qu'il y a maintes femmes (je laisse aux hommes de faire un examen particulier) qui naissent mécontentes d'elles-mêmes et de tout le monde. Acariâtres, belliqueuses, irritables et irritées, tranchantes, ce sont de pauvres malades incomprises, aigries, victimes premières de leur tempérament. Elles méritent la pitié qu'on leur accorde.

Il est une autre catégorie de disputeuse à qui l'on ne prête aucune sympathie; elles en sont pourtant dignes plus que toute autre. Après une petite enquête, il est facile de constater que sur dix d'entre elles, il s'en trouve neuf dans le cas de celle qui — en plus des travaux ordinaires de la maison — entre le bois que son mari ou ses garçons ont omis d'aller chercher la veille, allume le poêle pendant que ces derniers ronflent encore et donne le déjeuner de chacun à l'heure prescrite par le caprice individuel. Celle qui, après les repas, mange les restes refroidis de ceux qu'elle a servis en ce rendant avec scrupule à diverses exigences. Celle qui nettoie la nappe salie par les maldresses ou manques de précautions; qui ramasse les miettes tombées sur les chaises ou le parquet, etc...

Celle qui va chercher la chemise de l'un, l'habit de l'autre, la cravate ou la recharge d'un troisième; qui donne la pipe du papa, le bouton de collet de l'ainé, un mouchoir ou le cir-

ge à chaussure pour le cadet de quatorze ou quinze ans, etc.

Celle qui relève le linge laissé en multiples tas dans les chambres; range les tiroirs bouleversés en cherchant un col ou une paire de bas; met en place les livres et journaux épars; pile les serviettes et les pose sur le séchoir; remplace la pâte et les brosses à dents; nettoie les rasoirs; essuie les éclaboussures sur le plancher de la chambre de bain, etc., etc.

Celle qui jette aux rebuts les chiffons de papiers lancés dans les coins; ferme les portes et les panneaux laissés ouverts; qui ne fournit pas à ramasser les cendres de cigares et de cigarettes sur les meubles, le tapis; de balayer la terre que les caoutchoucs malvenus ont traînée dans le salon. Celle à qui l'on se fie pour replacer les outillages d'un travail quelconque, et remettre les lieux dans leur état de propreté, etc.

Celle à qui on ne fait jamais un compliment, à qui l'on se garde bien de dire une de ces paroles réconfortantes qui adoucissent les moeurs; celle contre qui l'on grogne si les repas ne sont pas prêts à l'heure ou à la minute; si la viande est trop rôtie; si les pommes de terre ont pris au fond; si les habits ne sont pas pressés à temps, etc.

Celle qui, après plusieurs années passées sous ce régime, est fatiguée, esquinée, éner-

gée. "Le disputage, c'est une maladie incurable", entend-on dire parfois. Ne vous en faites pas messieurs: étudiez les allées et venues de votre épouse ou de votre mère et voyez la tâche qui lui incombe; rendez-vous compte de tout le travail qu'à vous seul vous occasion-

nez; prenez votre part du fardeau; éveillez à ce sujet l'attention des autres membres de la famille et lorsque chacun y mettra du sien, une guérison merveilleuse s'accomplira sans aucun doute.

Quant à vous que l'on accuse, madame, si vous ne pouvez pas améliorer votre sort, ayez une bonne à tout faire et laissez-lui la tâche. Reposez-vous, c'est mérité; mais entre nous soit dit, vous les avez gâtés vos hommes... c'est triste à concevoir; la mollesse engendre l'égoïsme et l'ingratitude.

Et vous qui entrez en ménage, vous, petite épouse d'hier, sur l'heure, habituez votre mari à vous traiter comme une compagne et non pas comme une servante... si vous lui rendez service qu'il en fasse autant à l'occasion; exigez qu'il ait de l'ordre afin de ménager vos pas; puisqu'il pense constamment à vous ce lui sera facile. L'habitude une fois acquise, il s'en trouvera bien

**Pour Acheter à Bon Marche**  
Allez au Nouveau Magasin  
**J.-A. LUSSIER, St-Barthélemi.**  
Dans le bloc de M. Jacques Morand, près de l'église.  
Mon stock consiste en Marchandises Sèches, Chaussures, Etc., Etc., et qui sera vendu à 25 et 30% meilleur marché que le régulier  
**BIENVENUE A TOUS.**

Tél Bell.: 900 s 5  
**ADRIEN BASTIEN**  
Transport - Général  
Deux camions à la disposition du public.  
Service rapide et prix modérés  
**ST-JUSTIN**

BELL TEL.: 49

### J. Théo Chevalier

Huissier, Cour Supérieure.

Solliciteur de Comptes, Billets, Jugements, Dettes de livres, etc.

34 rue Notre-Dame,

LOUISEVILLE, P. Q.

TEL. 32

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m. à 9 p.m.

**Dr ROBERT TRUDEL**  
DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas  
38 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

Téléphone 117.

### G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié  
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.  
53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Tél.: 17

### Dr Roland Bernèche

MEDECIN-CHIRURGIEN

MASKINONGE,

P. Q.

BUVEZ



Délicieux et Rafraichissant.

Dépositaires autorisés

**D. LAFONTAINE & FILS**

Embouteilleurs de liqueurs douces.

TEL.: 23

39 Notre-Dame, Louiseville.

TEL.: 1

SPECIAL POUR LE MOIS D'AOUT

### Au Salon Le Marquis

Permanents à l'huile

**\$2.00**

Garanti pour 6 mois.



SPECIALITE:

Ondulations permanentes, à l'eau, K-mol, Marcel, Coupes de cheveux, Manicure, Traitements électriques

**Melle A. Bell Coiffeuse**

15 ST-AIME,

LOUISEVILLE.

et vous de même. Lorsque les enfants viendront, ils feront comme papa, c'est plus que probable. En tous cas, gardez-vous de leur laisser prendre le pli de tout mettre à la traîne et de déranger les autres plutôt que de se déranger eux-mêmes... C'est l'unique moyen de sauvegarder votre réputation future... Dès que vous vous sentez atteinte d'énerverment, reposez-vous; il vaut mieux ne pas demander à vos forces plus qu'elles peuvent donner. Ce n'est guère agréable de

passer pour ce que l'on ne serait pas si...

— Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de St-Justin; un homme de 45 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

LISEZ L'ECHO DE SAINT-JUSTIN



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le jeudi 4 octobre 1934, des soumissions pour la reconstruction du quai de la Compagnie Canada Steamships Lines, à Sorel, comté de Richelieu, P. Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la reconstruction d'un quai, Sorel, P. Q."

On peut consulter les plans et la formule de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, station postale H, Montréal, au Builders Exchange, 118 nouvel édifice Birks, Montréal, P. Q., et au bureau de poste de Sorel, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque visé au montant de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

**N. DESJARDINS,**  
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 20 septembre 1934.

LA PLUS GRANDE VENTE DES GINS GENEVA AU CANADA



10 onces \$1.00  
26 onces 2.30  
40 onces 3.30

**GIN**  
CANADIEN  
**MELCHERS**  
**CROIX D'OR**

LE GIN CANADIEN GENEVA AUTHENTIQUE

Distiller un bon Gin n'est pas un procédé mécanique. L'expérience... le tour de main infailible du maître-distillateur... l'art délicat de la rectification quadruple expliquent ces qualités subtiles qui distinguent le CROIX D'OR de Melchers des gins ordinaires.

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED—MONTREAL ET BERTHIERVILLE

# Nouvelles Locales

—Une excellente manière de rendre votre journal intéressant, c'est de lui communiquer toutes les nouvelles que vous connaissez. Si vous avez des visiteurs, si l'on vous fête, si vous partez en voyage, si vous êtes témoin d'un accident, un coup de téléphone à votre journal et non seulement vous lui rendez service, mais vous faites plaisir à vos parents et à vos amis qui prennent le plaisir à lire ce qu'il vous concerne.

M. et Mme Lionel Bussièrès et leurs enfants, ainsi que Mlle Anne-Marie Cloutier de Montréal sont venus à St-Justin samedi dernier.

Mlle Marguerite Grenier de Montréal en vacance pour quelques temps au presbytère de St-Justin.

Mme Joseph Toupin, M. et Mme Raymond Toupin, Mlle Jeanne d'Arc Toupin ainsi que M. Lionel Brisette sont allés à Shawinigan dimanche dernier.

M. et Mme Paul Baril, M. et Mme Walter Carufel, M. Albert Baril, ainsi que M. Armand Paquin, de passage à St-Barnabé dans le cours de la semaine.

M. et Mme Antonin Gagné de passage à Montréal récemment.

M. et Mme Albert Gariépy, M. et Mme Jos. Simard ainsi que Mlle Régina Croteau de Montréal ont rendu visite à Mme Amable Hubert dangereusement malade.

MM. les abbés Wilfrid et Urgel Caumartin, Mme Albéric Déry de Montréal, Mme Alfred Caumartin de St-Cuthbert, de passage chez M. Amable Hubert, la semaine dernière.

M. et Mme Albert Clément ainsi que Mlle Cécile Clément, en voyage d'affaires à Montréal ces jours derniers.

M. Roméo Drainville de passage à Montréal lundi.

M. et Mme Charles Vertefeuille, leur fils Emilien de Cohoes, New-York de passage chez M. Joseph Vertefeuille.

M. et Mme Charles Lemire de passage à Montréal dernièrement.

Bébé Lise Chadelaine, de Montréal, en promenade chez ses tantes pour une quinzaine.

Mlle Emilienne LeBeau, passe une quinzaine à Montréal, chez sa sœur Mme Antonio Paquin.

M. et Mme Adélarde Sicard de Louiseville, sont venus rendre visite à M. et Mme Eugène LeBeau, dimanche dernier.

M. et Mme Antonio Paquin à St-Justin et Ste-Ursule, dernièrement.

M. W.-H. Gagné et son fils Ernest sont allés au Château De Blois, des Trois-Rivières, lundi après-midi, pour assister à la réunion de l'exécutif de l'Association des Journaux Hebdomadaires Français du Canada. M. Gagné est Directeur de cette Association qui aura son congrès général et annuel au Château Frontenac, à Québec, les 6, 7 et 8 octobre prochain.

**MARIAGE**  
Dernièrement à Montréal, avait lieu le mariage de Mlle Gabrielle Lessard, fille de M. et Mme Uldéric Lessard avec M. Jérôme Cournoyer, fils de M. Jean Bte Cournoyer de Maskinongé.

La bénédiction leur fut donnée en l'église des Pères du Très Saint Sacrement. Les nouveaux époux avaient pour témoins leurs pères respectifs.

Après la cérémonie il y eut réception intime chez le père de la mariée, rue Christophe Colomb.

Y prenait part M. et Mme Jérôme Cournoyer, M. et Mme Uldéric Lessard, M. J.-Bte. Cournoyer, Mlle Irène Lessard, MM. Jules et Charlemagne Lessard, Mme Bo'svert, M. et Mme Ovide Turmel, leur fille Pauline et leurs fils Robert, René et Marcel, M. et Mme Rémi Béland, leur fille Monique, leurs fils Jean-Paul, Charles, Yvon et Pierre-Gilbert, M. et Mme Joseph Vertefeuille, leurs filles Noëlla et Clémence de Saint-Justin, M. et Mme Honoré Bernier, leur fille Anne-Marie, leurs fils Arthur et Emilien, M. et Mme Paul Lessard, tous de Montréal.

Après la réception les mariés partirent pour voyage à Québec, les invités se sont fait un devoir d'aller les reconduire à la gare Windsor lieu du départ.

Les nouveaux époux reçurent de riches cadeaux et demeureront rue Boyer.

Que nos vœux de bonheur les accompagnent.

**UNE INVITEE.**

# Le retour à la terre

(suite sur la page 5)

tre le peuple le plus patriote, le plus travailleur, le plus catholique, le plus fier de son passé...

Nous sommes au 15 de septembre.

L'automne s'annonce dur.

Et nos chômeurs, aspirants du RETOUR A LA TERRE ne sont pas encore partis.

Partiront-ils ? Et quand ?

Où préférera-t-on dépenser plus d'argent et les tenir comme des parias, en ville ?

Décidera-t-on qu'il vaut mieux faire de notre jeunesse des anémiques, des désespérés, des criminels, des insoucients ou des bandits ?

Il en coûte de \$40. à \$50. par mois par famille pour la faire mal vivre en ville.

Et les familles qui vivent de la sorte descendent nécessairement vers la dégénérescence. Pour une partie ces gens gagnent les hôpitaux, d'autres sont coffrés par la police et expédiés aux pénitenciers.

Et ce qui reste a une tendance à prendre une mentalité d'esclave.

Est-ce cela qu'on veut pour notre peuple ?

Nos trois cents familles montréalaises du RETOUR A LA TERRE attendent. Elles préfèrent le travail à la charité étatisée.

L'hiver approche. Partiront-elles ? Partiront-elles pas ?

Il est des gens qui disent que nous sommes mal gouvernés, qu'il faut bouleverser nos institutions gouvernementales.

Les uns tiennent pour le communisme.

D'autres préconisent le facisme.

Devons-nous par notre conduite leur fournir des armes, leur prouver que nous ne savons pas conduire nos affaires nationales ?

Ne vaudrait-il pas mieux nous organiser pour faire de nos chômeurs des producteurs défrichant nos terres, les cultivant à leur bénéfice, vivant des produits du sol de notre pays qu'ils auraient mis en valeur ?

Partiront-ils ?

J.-E. LAFORCE.

Radio, C. K. A. C., le 15 septembre, 1934.

# L'Amour, une folie?

On dit souvent que l'amour est une folie probablement parce que son intensité pousse parfois à des gestes que l'on appelle des folies. Il n'y a aucun sentiment humain qui soit aussi tranché aussi fort. A preuve cette nouvelle qui nous vient de Québec à l'effet qu'une jeune fille vient d'unir sa vie à un jeune homme condamné à trois ans de pénitencier. Immédiatement, après la cérémonie, les nouveaux époux se sont séparés, lui pour prendre le chemin de la geôle, elle pour attendre patiemment l'élargissement de son mari.

En vérité, voici une anecdote qui mériterait de figurer parmi les meilleurs romans. Dans ces derniers on voit des exemples du plus pur dévouement et de la fidélité la plus absolue. Par la fiction l'écrivain parvient à idéaliser ses

sujets assez pour faire croire aux héros qu'ils représentent. Ce sont presque toujours des mythes. Ici c'est un roman aussi mais vécu. C'est l'histoire d'une femme aux prises avec l'amour d'une femme généreuse dont la fidélité ne pèse pas, quelque soient les sacrifices énormes qu'elle entraîne, quelle que soit la honte qui rejaillisse sur elle par son union avec un forçat. Il ne lui coûte guère de s'abaisser vers ce malheureux, — car c'est un malheureux, — d'immoler sur le bûcher de son amour, les conventions sociales, son rang, son avenir... peut-être. Que reste-t-il pour elle en dehors de l'amour, de cette force invisible qui transfigure l'être et le hausse bien haut au-dessus de toute considération terrestre? L'homme à qui elle vient de jurer foi et fidélité, est un renégat, plein de vices, un être mobile, ingrat, peut-être, égoïste, certainement. Qu'il ne soit pas digne de son amour, cela n'a pas d'importance parce qu'elle n'a pas mesuré avant de donner et qu'elle se sent heureuse précisément parce qu'elle a pu donner beaucoup et sans réserve. Elle le sait, le bonheur c'est d'en donner aussi souvent qu'on le peut. Vase vivant de l'héroïsme que cette femme si petite mais si forte, le phare lumineux qui guidera un dégénéré et lui fera peut-être retrouver sa voie.

Le Christ s'est penché vers Madeleine avec compassion pour l'aider à se relever.

Peut-on reprocher à cette femme de se pencher vers son semblable, de le soutenir à travers son épreuve ?

Son action touche presque à l'héroïsme si bien que plus tard on pourra dire de cette jeune épouse: Elle a vécu parce qu'elle savait aimer. L'amour, une folie... ?

BERTHELAIS.

# ALBERT TRUDEL

EPICIER

St-Barthélemi, P. Q.

Je viens justement d'ouvrir un nouveau magasin à l'ancienne place de Mme Joseph Gervais.

Mon stock est au complet et mes prix très modérés.

BIENVENUE A TOUS.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'AJDER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE ?

# HORAIRE

TRAVERSE

Sorel-Berthier

SS. FRANCOIS

TOUS LES JOURS

Dép. de Sorel	Dép. de Berthier
---------------	------------------

(Heure avancée)

8.00 a.m.	9.00 a.m.
10.00 a.m.	11.00 a.m.
12.00 a.m.	1.00 p.m.
2.00 p.m.	3.00 p.m.
4.00 p.m.	5.00 p.m.
6.00 p.m.	7.00 p.m.

EN PLUS LE SAMEDI ET

LE DIMANCHE

8.00 p.m.	9.00 p.m.
10.00 p.m.	11.00 p.m.

SAMEDI SEULEMENT

6.00 a.m.	7.00 a.m.
-----------	-----------

Correspondant avec les trains du C. P. R. pour Montréal et Québec  
Automobiles 75c Camions 1.00

(Chauffeur compris)

Passagers 15c.

Piétons (Bateau et Taxi) 40c  
Bureau d'informations: Berthierville Restaurant Bremen, tél.55 — Sorel: tél. 82.

Un enfant que son père et sa mère ne savent pas faire obéir et à qui, au contraire on laisse faire ses quatre volontés, deviendra un petit tyran et un révolté. Il fera verser plus d'une larme amère.

Un enfant bien élevé et qu'on corrige avec discernement, donnera beaucoup de consolation à ses parents.

Un enfant dont les parents sont plus ou moins scandaleux, sur quelque chapitre de la vie religieuse ou morale que ce soit, ne tardera pas à imiter leur exemple, et à répondre aux observations qu'on lui fera: "Et vous" ?

# A VENDRE

Joli cheval gris à vendre, (ambleur) avec voitures d'été et d'hiver. S'adresser à A. MIRAULT, Hôtel Régat, St-Cuthbert, P. Q.

# PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque semaine. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces. — Vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 25 cts.; un centin par mot additionnel. Cinq insertions pour le prix de quatre

# P.-O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL  
Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse  
Entrepreneur-Electricien licencié  
SAINT-JUSTIN, P. Q.

# EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN LICENCIÉ

INSTALLATION DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

**TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.**

Tél. Bell 35-r-31

**Richard Lessard B. C. L.**  
NOTAIRE

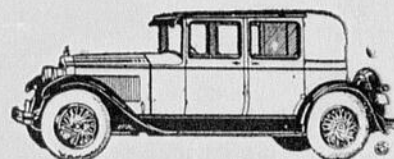
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.  
STE-URSULE, Comté de Maskinongé

A VENDRE. — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situés dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

# JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES  
Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.  
ST-BARTHELEMI, — P. Q.

# TAXI



Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit

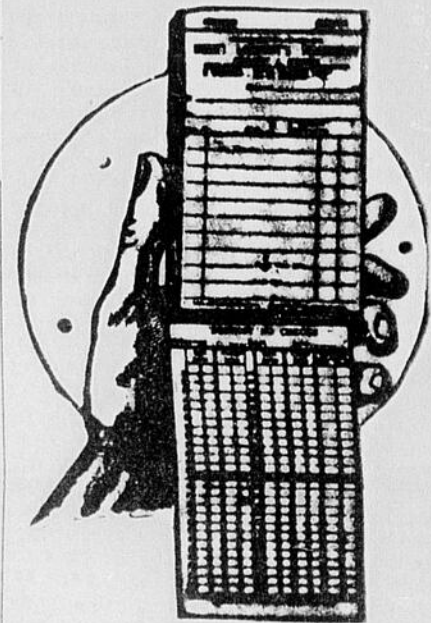
**Nap. S. de Carufel & Fils,**

Tél. 29 Pont Maskinongé

# CALENDRIERS

— ET —

# LIVRETS de COMPTOIR



Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

**L'Echo de Saint-Justin,**

SAINT-JUSTIN, QUE.

# QUEL EST L'ABONNE...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné à l'Echo de Saint-Justin. Pour réussir il n'y a qu'à vouloir

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'AJDER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE.

# Dr Raymond Lamarche

Ex-interne des hôpitaux de Montréal New-York & Boston.

Traitements spéciaux à l'électricité.

SPECIALITE: Maladie des femmes et des enfants.

**Saint-Thomas, P. Q.**

HEURES DE BUREAU  
9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:  
AMherst 5982

**Docteur A.-D. MILOT**

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et sonnez

MONTREAL.

EN-AR-CO MOTOR OIL

Essayez notre célèbre gasoline "White Rose" et nos huiles "En-Ar-Co". Ces produits donnent toujours satisfaction.

MAGASIN W.-H. GAGNE, Saint-Justin, P. Q.

WHITE ROSE GASOLINE

COPYRIGHT 1917 CANADIAN OIL COMPANIES, LTD., TORONTO, ONT.

# ANCIENNE INDUSTRIE

## Le sucre de betterave

Un intéressant petit débat a été soulevé, on se le rappelle, au cours de la dernière session de la Législature, sur une industrie que quelques députés, entre autres, M. Charles-A. Paquet, de Montmagny, rêveraient de développer dans la province. Il s'agissait, en l'occurrence, de l'industrie du sucre de betterave. On aurait pu très justement parler de la renaissance de cette industrie et, d'ailleurs, en effet, les députés en question n'ignoraient pas que l'industrie du sucre de betterave, si elle n'a pas fleuri dans le vrai sens du mot dans notre province, a été implantée déjà et qu'en tout cas elle ne serait pas nouvelle. La culture de la betterave fut même industrialisée avant même celle de notre érable. Il n'est pas prouvé que les deux industries sucrières ne pourraient pas marcher ensemble. Ce serait deux sources de revenus de plus et nos compagnies n'en ont pas trop actuellement.

Mais pourquoi cette disparition totale de l'industrie du sucre de betterave chez nous, disparition si complète, si radicale qu'elle n'est plus qu'un souvenir, même assez vague, chez les plus de cinquante? Mauvaise récolte de la betterave, croit-on.

Nous voyons dans un rapport du Département de l'Agriculture en 1882 qu'après six années d'essais et d'expériences sous le contrôle du gouvernement de la province, expériences suivies de maintes analyses consignées dans les rapports du Département de l'Agriculture et des Travaux Publics pour les années 1876, 77, 78 et 1880, il fut reconnu que la betterave à sucre pouvait être cultivée avec succès dans notre province et que tout en donnant un bon rendement cultural elle pouvait atteindre une remarquable richesse. En 1876, ce fait avait été constaté par deux chimistes spéciaux de Paris et de Bruxelles dont les rapports corroboraient entièrement les analyses faites à Québec par ordre du gouvernement. Les hautes qualités saccharines de la betterave du Canada n'ayant fait que s'accroître, ne manquèrent pas d'attirer l'attention des capitalistes et, en 1880, M. H. Legru, ingénieur et fabricant de sucre en France qui était venu faire ici une étude spéciale de notre betterave, organisa une compagnie qu'il appela l'Union Sucrière Franco-Canadienne qui établit une première fabrique à Berthier-en-haut. Un peu auparavant, la "Compagnie Sucrière de Farnham" s'était organisée sur des bases solides et avait obtenu du gouvernement un octroi annuel de \$7,000. Enfin, une troisième compagnie ayant pour titre la "Compagnie Pionnière du Sucre de Betterave" se formait en même temps et établissait une fabrique à Coaticook, comté de Stanstead.

On comptait donc dans notre province, voilà cinquante ans, trois fabriques de sucre de betterave régulièrement organisées. Ces trois fabriques étaient construites pour produire annuellement trois et quatre millions de livres de sucre chacune. Elles étaient même exemptées pour huit années des droits sur le sucre fabriqué au Canada ce qui représentait une somme de \$200,000 de remise. Cependant, après six années de travail, on constata que le succès était plutôt partiel, du moins celui de la première année de l'entreprise. Cette dernière présentait des difficultés en dehors de la compétence de ceux qui la tentaient. Il y eut des retards considérables dans la mise en opération des fabriques ce qui contribua à la perte d'une partie des betteraves accumulées. Mais ces causes d'insuccès ne furent qu'accidentelles. Restait la question de la culture de la betterave dans notre province. Encore que la récolte fut à peu près complètement manquée en 1881, il n'en resta pas moins certain, après toutes les expériences, que l'industrie du sucre de betterave avait toutes les chances de succès, du côté, du moins, de la culture de la betterave elle-même qui a surabondamment prouvé ses hautes qualités saccharines. Qu'il y ait eu une année défavorable ne prouvait pas le contraire.

Le rapport dont nous venons de parler et qui est de M. Octave Cuisset, chimiste, se terminait ainsi: "Somme toute, l'industrie sucrière de la betterave a un bel avenir de-

vant elle. J'ai été heureux de voir que ceux qui sont à la tête des affaires ne se laissant pas abattre par une expérience un peu pénible parce qu'ils savent attribuer aux choses les causes réelles. Leur courage et leur persévérance trouveront leur récompense dans les succès futurs qui les attendent".

Cinquante ans après cette première entreprise, les conditions de culture et de mécanique s'étant améliorées du tout au tout, perfectionnées, ne pourrions-nous pas tenter de profiter du "courage et de la persévérance" de ceux d'il y a un demi-siècle?

SAINTE-FOY.

"La Presse"

# LES DETTES

Amis fuyez pardessus tout les dettes qui feront de vous des esclaves. En faisant des dettes vous vous forgez des chaînes qui tôt ou tard deviendront si lourdes à porter que vous succomberez sous le fardeau.

Le cultivateur endetté présente un bien triste spectacle, il ressemble à un navire désemparé qui n'a plus ni voiles ni gouvernail, il vogue au gré des vents, il n'est plus maître de lui. Ce cultivateur vendra son bétail à demi gras, il y est forcé pour éviter la saisi qui le menace, il vendra les produits de sa ferme dans

un temps et des circonstances les plus défavorables; il le faut bien car le shérif est à sa porte et ce pauvre cultivateur qui succombe sous le poids des dettes fait l'impossible pour retarder le dénouement fatal. Efforts superflus, le fardeau devient de plus en plus lourd et le moment arrive où n'en pouvant plus il abandonne tout à ses créanciers; il laisse une ferme où il avait vécu si bien s'il eût craint plus les dettes, s'il eût su mieux modérer ses desirs et ne pas entreprendre plus qu'il ne pouvait. Ce tableau du cultivateur qui ne craint pas les dettes est loin d'être exagéré; nous le donnons surtout pour les jeunes cultivateurs qui commencent; qu'il n'achète rien d'inutile de superflu, qu'ils vivent suivant leurs moyens, qu'ils

sachent bien que le chemin qui mène à la ruine le plus vite et le plus sûrement c'est celui des dettes.

## DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

**Une bonne lumière coute peu**

→ → → **et égaye votre foyer!**

*Achetez ce*

→ **CARTON**

de LAMPES EDISON MAZDA

**6** POUR **35¢**

25  
40  
ou  
60  
WATT

PAR MOIS  
*Durant 4 mois*

**RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ N'IMPORTE QUEL REPRÉSENTANT DE LA CIE SHAWINIGAN**

**The Shawinigan Water & Power Co.**  
COMMERCIAL AND DISTRIBUTION Dept.